

Note de synthèse Budget primitif 2021

Présentée en Conseil municipal,
Le 08 décembre 2020.



**Ville de
Valenciennes**

Préambule

Le code général des collectivités territoriales dispose que dans les communes de 3 500 habitants et plus, un débat a lieu en conseil municipal sur les orientations générales du budget de l'exercice, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci.

Ce dernier s'est tenu à la ville de Valenciennes lors du conseil municipal du 01 décembre 2020.

Sommaire

I.	Budget Principal : Analyse du budget primitif 2021	3
1.	Un équilibre délicat entre incertitudes et nécessité d'assurer un service public de qualité.....	3
2.	Une section de fonctionnement aux fondamentaux marqués par la crise sanitaire.....	4
a)	<i>Des dépenses de fonctionnement ajustées pour pouvoir faire face aux imprévus de l'année 2021.</i>	4
b)	<i>Dépenses réelles de fonctionnement hors charges financières – Présentation par fonction</i>	5
c)	<i>Un choix de prudence quant à l'évolution des recettes réelles de fonctionnement</i>	6
3.	Le démarrage d'un nouveau programme d'investissement.....	8
a)	<i>Vision globale, hors remboursement du capital de la dette</i>	8
b)	<i>Chapitre 16, remboursement du capital de la dette</i>	9
II.	Budget annexe « Projets de rénovation urbaine ».....	10
1.	Section de fonctionnement - Vision globale	10
2.	Détails de la Section d'investissement	10
III.	Budget annexe « Centre Aquatique ».....	11
1.	Section de fonctionnement - Vision globale	11
2.	Détails de la Section d'investissement	11

I. Budget Principal : Analyse du budget primitif 2021

1. Un équilibre délicat entre incertitudes et nécessité d'assurer un service public de qualité

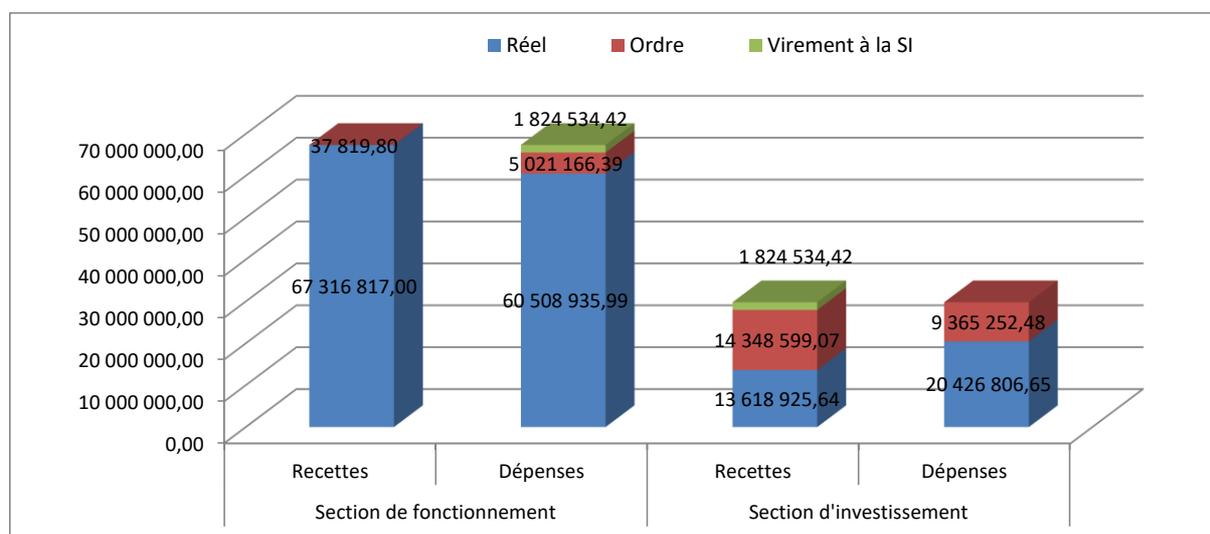
En 2021, la masse budgétaire globale du budget général (mouvements réels et mouvements d'ordre) s'élève à 97 146 695.93 € et se répartit ainsi :

- Section de fonctionnement : 67 354 636.80 euros ;
- Section d'investissement : 29 792 059.13 euros.

Il est possible de distinguer deux catégories d'inscription budgétaire :

- Les dépenses et recettes réelles, qui font l'objet d'un encaissement ou d'un décaissement effectif ;
- Les dépenses et recettes d'ordres qui sont des opérations comptables internes à la collectivité, n'entraînant pas de mouvement de trésorerie, exemple : amortissements, provisions...

La section de fonctionnement affichant plus de recettes que de dépenses, un virement depuis celle-ci vers la section d'investissement permet de l'équilibrer tout en participant dans la seconde section à l'autofinancement de l'investissement. Pour le BP 2021, ce virement s'élève à environ 1.8 M€.



Le budget primitif 2021 se caractérise par :

- Une section de fonctionnement impactée par la crise sanitaire en dépenses comme en recettes ;
- Un choix de prudence pour conserver une capacité à la réactivité en 2021 ;
- Une construction budgétaire sur la base d'un niveau de service public maintenu ;
- Le lancement d'un nouveau programme d'investissement qui sera calibré aux capacités de financement de la commune ;
- Un maintien des taux de fiscalité toujours inchangés depuis 2012.

2. Une section de fonctionnement aux fondamentaux marqués par la crise sanitaire

a) Des dépenses de fonctionnement ajustées pour pouvoir faire face aux imprévus de l'année 2021.

Le tableau ci-dessous reprend les propositions budgétaires des services gestionnaires sur les différents chapitres de la section de fonctionnement, hors mouvement d'ordre.

FONCTIONNEMENT	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution en % BP 21 / BP 20
	BP	BP	BP	BP	BP	
Chapitre 011 - Charges à caractère générale	15 698 191	19 363 117	17 000 000	16 876 322	16 530 528	-2,05%
Chapitre 012 - Ressources humaines	33 900 000	34 176 752	34 640 000	36 054 118	35 820 175	-0,65%
Chapitre 014 - Atténuation de produits		0	1 000	1 000	1 000	0,00%
Chapitre 65 - Subventions et Participation	8 837 428	8 080 883	8 221 346	8 196 185	6 352 177	-22,50%
<i>dont Participation à l'équilibre des budgets annexes (6521)</i>	<i>195 000</i>	<i>215 010</i>	<i>858 885</i>	<i>1 302 480</i>	<i>1 270 754</i>	<i>-2,44%</i>
Chapitre 66 - Dépenses financières / Intérêts de la dette	1 680 000	1 465 000	1 610 000	1 516 000	1 490 136	-1,71%
Dépenses de gestion	60 115 619	63 085 752	61 472 346	62 643 625	60 194 016	-3,91%
Chapitre 67 - Dépenses Exceptionnelles	256 286	231 286	270 270	508 170	314 920	-38,03%
Dépenses réelles de fonctionnement	60 371 905	63 317 038	61 742 616	63 151 795	60 508 936	-4,18%

En opérations réelles, les dépenses de fonctionnement proposées au vote s'élèvent à 60.5 M€. La baisse de 4.2 % a pour objectif de donner à la ville les marges nécessaires pour faire face aux dépenses imprévues qui risquent d'émerger en cours d'année suite à la crise sanitaire.

En détail et par chapitre :

Le chapitre 011 « Charges à caractère général », d'un montant de 16.5 M€, représente 27 % des dépenses réelle de fonctionnement. La baisse constatée résulte principalement d'une optimisation des inscriptions budgétaires à périmètre de services constant pour se rapprocher au plus près des consommations réellement constatées au compte administratif.

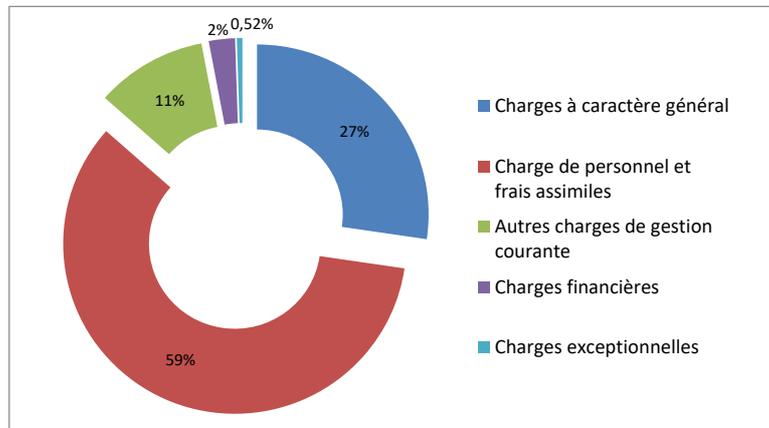
Le chapitre 012 « Charges de personnel » (35.8 M€) est quasiment stable par rapport à 2020. Les postes ouverts au recrutement ont été détaillés dans le Rapport d'orientations budgétaires 2021. Le glissement vieillesse technicité et autres évolutions réglementaires sont également intégrés. Les dépenses de personnel représentent 59 % des dépenses de gestion.

Le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » représentent 10 % des dépenses de fonctionnement. La ville ayant maintenu l'intégralité de ses engagements sur 2020, les inscriptions sur ce chapitre ont été pensées au plus juste afin d'accompagner les partenaires de la ville au plus près de leur besoin mais également dans l'optique de garantir à la ville des marges de manœuvre lui permettant de pouvoir s'adapter à l'évolution de la situation sanitaire et aux besoins du territoire.

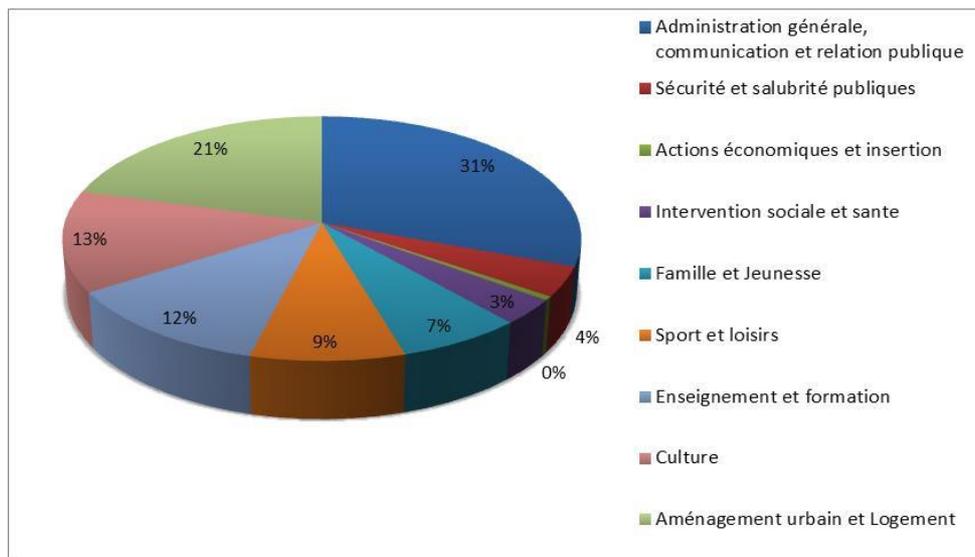
Les charges exceptionnelles sont évaluées à 314 K€. Elles sont provisionnées afin d'honorer les dépenses liées aux compensations des contraintes imposées aux délégataires de la ville, aux legs, et pour permettre des opérations telles que des annulations de titres sur exercice antérieur ou encore le versement de subventions exceptionnelles.

Enfin, **le chapitre 66 « Charges financières »** représente 2.4 % des dépenses de gestion du budget général.

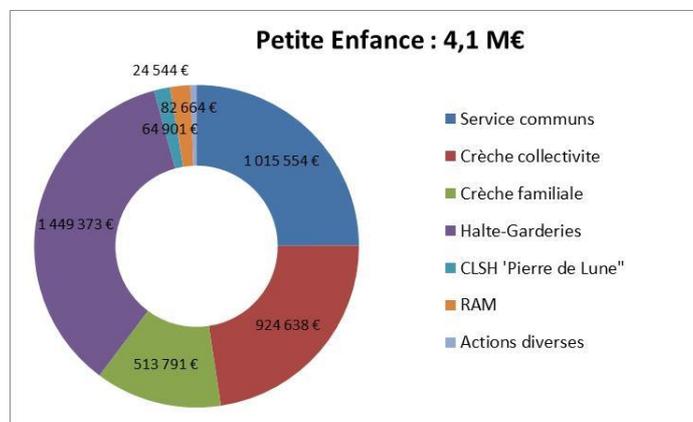
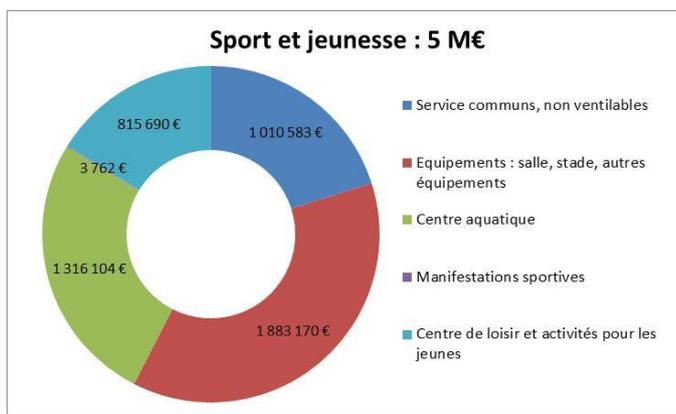
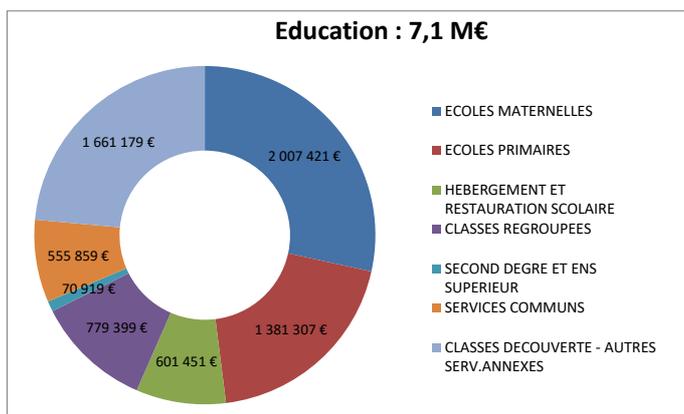
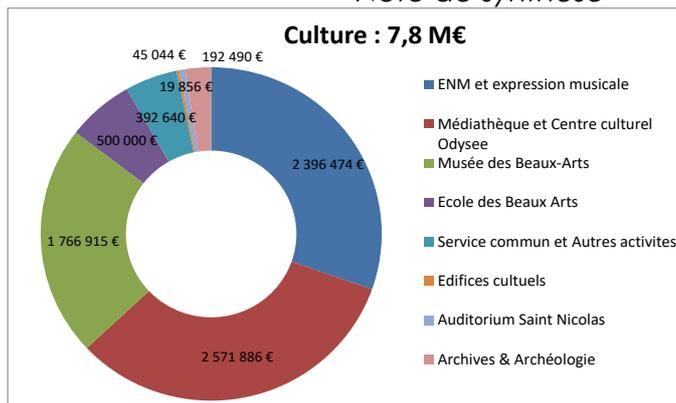
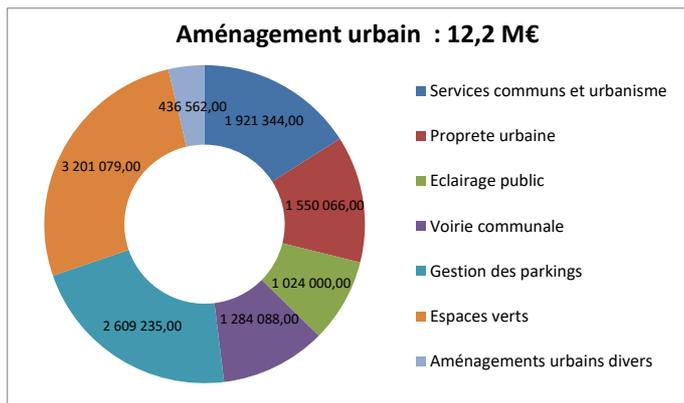
Répartition des dépenses de fonctionnement



b) Dépenses réelles de fonctionnement hors charges financières – Présentation par fonction



En dehors de la fonction liée à l'administration générale, qui regroupe des fonctions dites « supports » et les dépenses qui ne peuvent être ventilées par fonction, les cinq principales thématiques de dépenses de la ville sont :



c) Un choix de prudence quant à l'évolution des recettes réelles de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 67.3 M€ : une valeur en baisse de 1.25 % par rapport au BP 2020.

FONCTIONNEMENT	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution en % BP 21 / BP 20
	BP	BP	BP	BP	BP	
Chapitre 70 - Produits des services	1 873 297	1 978 680	2 932 925	5 823 409	5 344 110	-8,23%
Chapitre 73 - Impôts, taxes, FPIC, Reversement agglo	46 371 819	47 619 748	47 681 861	44 109 661	43 988 434	-0,27%
Chapitre 74 - Dotations, compensation et subventions	16 389 545	17 251 319	16 592 555	16 440 646	16 625 333	1,12%
Chapitre 75 - Produits de gestion courante	887 586	956 730	828 352	1 185 712	1 175 868	-0,83%
Chapitre 76 - Produits financiers	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	0,00%
Chapitre 013 - Atténuation de charges	150 000	100 000	150 000	440 000	50 000	-88,64%
Recettes de gestion	65 673 247	67 907 477	68 186 693	68 000 428	67 184 745	-1,20%
Chapitre 77 - Produits Exceptionnels	229 220	375 500	159 500	171 400	132 072	-22,95%
Recettes réelles de fonctionnement	65 902 467	68 282 977	68 346 193	68 171 828	67 316 817	-1,25%

Les recettes fiscales représentent plus de 65 % des recettes de fonctionnement de la ville. La baisse de ce chapitre s'explique par des inscriptions prudentes en fiscalité indirecte.

Les dotations de l'Etat représentent 24 % des recettes de fonctionnement de la ville et sont stabilisées sur 2021, cela au vu du projet de loi de finances et des réalisations antérieures.

	2017	2018	2019	2020	2021
	CA	CA	CA	Pré-CA	BP
Dotation Globale de fonctionnement	11 606 309	11 829 941	11 864 949	11 894 876	11 892 966
<i>Dotation forfaitaire</i>	8 694 802	8 665 930	8 576 327	8 457 243	8 450 000
<i>Dotation nationale de péréquation</i>	492 727	529 738	476 764	442 966	442 966
<i>Dotation de solidarité urbaine</i>	2 418 780	2 634 273	2 811 858	2 994 667	3 000 000
Dotation globale de décentralisation	443 326	443 326	443 326	443 326	443 826
Compensations fiscales	1 432 985	1 449 834	1 502 075	1 557 070	1 557 493
Autres dotations	27 035	110 328	113 624	134 896	139 500
TOTAL	13 509 655	13 833 429	13 923 974	14 030 168	14 033 785

Le montant attendu des subventions de fonctionnement est de 2.6 M€. Les plus importantes concernent l'activité liée à l'enfance et à la jeunesse, avec un montant programmé de 2.5 M€ versés principalement par la CAF.

Les prestations de services et le produit des redevances et loyers ont été estimés en fonction des tarifs actuellement appliqués et en prenant en compte les cessions effectuées sur l'année 2020.

Ces deux catégories de recettes représentent désormais 10 % des recettes de gestion.

3. Le démarrage d'un nouveau programme d'investissement

a) Vision globale, hors remboursement du capital de la dette

	2018	2019	2020	2021
	BP	BP	BP	BP
Investissements Dépenses	21 663 704	41 247 817	11 783 572	13 469 443
Immobilisations propres	19 303 267	31 837 317	9 394 558	10 236 326
dont immobilisations incorporelles (frais d'études, logiciels,...)	1 436 746	1 836 646	1 081 258	1 932 083
dont immobilisations corporelles	11 903 091	24 689 241	7 958 300	8 159 243
dont travaux en cours	5 963 430	5 311 430	355 000	145 000
Subvention et fonds de concours	308 437	436 000	995 819	1 220 853
Avances consolidables et prise de capital	1 995 000	283 000	935 500	300 000
Participation aux budgets annexes		8 677 000	406 195	1 562 264
Dépenses diverses	57 000	14 500	51 500	150 000
Investissements Recettes	12 728 937	14 805 662	8 403 688	6 203 013
FCTVA et autres dotations (TLE)	3 750 000	3 400 000	5 150 000	3 150 462
Subventions d'investissement reçues	3 440 281	7 137 524	1 053 000	1 414 500
Avances consolidables et prise de capital		50 000	0	300 000
Cession	2 950 000	2 844 000	0	1 215 000
Participation des budgets annexes - 168751	2 588 656	1 372 638	2 200 688	123 051
Recettes diverses		1 500		
MOD Dépenses	100 000	175 000	446 231	230 000
MOD Recettes	100 000	175 000	446 231	230 000
Solde	0	0	0	0

Ainsi pour 2021, le volume des dépenses d'équipement envisagé sur le budget général, hors opérations réalisées pour des tiers, est de 13.5M €.

Les prévisions de recettes propres d'investissement sont de l'ordre de 6.2 M € (FCTVA, subventions, ...).

Ces prévisions prévoient une participation de 1.5 K€ pour le financement du budget annexe « Centre Aquatique ». Quant au budget annexe « Rénovation urbaine », son excédent avant reprise des résultats bénéficie au budget général à hauteur de 123 K€.

Ces équilibres entre budget principal et budgets annexes seront rectifiés après reprise des résultats suite au vote du compte administratif 2020.

En détail, et par thématique :

- **Sur le Sport avec :**
 - La réalisation de vestiaire au terrain de l'ASPTT pour 1.2 M€ ;
 - Le solde des travaux pour le centre aquatique pour 1.3 M€.

- **Sur l'aménagement urbain, avec :**
 - Le financement des équipements publics liés aux projets PNRQAD et NPNRU pour 1.2 M€ ;
 - Le financement des projets liés au développement du Centre-Ville : programme « Cœur de ville » et « Contrat de revitalisation artisanal et commercial » (350 K€) ;
 - Des travaux sur la thématique de voirie et du stationnement à hauteur de 600 K€ ;
- **Sur l'éducation, avec :**
 - Le lancement des projets de groupe scolaire sur le quartier Chasse royale et le quartier du faubourg de Lille avec des inscriptions à hauteur de 1.3 M€ ;
 - Le développement des outils numériques dans les écoles (120 K€).

Des chantiers d'entretien sont également prévus dans les écoles de la ville pour 350 K€.

- **Sur l'amélioration des services rendus à la population, avec :**
 - La modernisation du réseau d'éclairage public pour 400 K€ ;
 - La mise en accessibilité des bâtiments publics et la prévention des risques : 440 K€ ;
 - Des réaménagements dans les cimetières communaux (50 K€) ;
 - Le lancement des études relatives au nouvel hôtel de police (50 K€) et le développement du réseau de vidéo-surveillance (150 K€).
- **Sur l'entretien de son patrimoine, avec :**
 - La continuation des programmes d'économie d'énergie : 600 K€ ;
 - La réhabilitation de l'Hôtel de ville : 140 K€ ;
 - La réfection des toitures notamment sur les écoles : 218 K€.

Les dépenses d'équipement liés à l'entretien courant de son patrimoine et de ses équipements **représentent un peu plus de 5.1 M€ pour la ville**. Des chantiers importants sont par ailleurs prévus en 2021 sur les bâtiments administratifs de la ville (350 K€) et les écoles (350 K€).

- **Sur le patrimoine et la culture, avec :**
 - Le projet de réhabilitation de la Basilique Notre-Dame ;
 - L'étude d'un projet d'espace muséal sur le site de la caserne Vincent.

b) Chapitre 16, remboursement du capital de la dette

Pour rappel, sur le budget général, l'encours de dette au 1^{er} janvier est de 72.7 M€. De fait, afin d'honorer l'annuité de la dette due en 2021 sont inscrits 6.7 M €, au chapitre 16, pour assurer le remboursement en capital.

Ce montant sera éventuellement ajusté en cours d'année en fonction des éventuelles consultations d'emprunt décidées.

II. Budget annexe « Projets de rénovation urbaine »

1. Section de fonctionnement - Vision globale

	2018	2019	2020	2021
FONCTIONNEMENT	BP	BP	BP	BP
Chapitre 011 - Charges à caractère générale	25 000	1 000	0	
Chapitre 66 - Dépenses financières dont intérêts de la dette	10 000	10 000	6 480	5 300
Total Dépenses de gestion	35 000	11 000	6 480	5 300
Opérations d'ordre	160 000	60 000	50 000	10 000
Total Section de fonctionnement	195 000	71 000	56 480	15 300

Le budget annexe « Projets de rénovation urbaine » porte peu de dépenses de fonctionnement pour cet exercice si ce n'est des charges d'intérêt liées à l'amortissement de la dette, dont le capital restant dû au 1^{er} janvier est de 531 K €.

La section de fonctionnement de ce budget sera équilibrée au travers d'une participation du budget général inscrite au chapitre 75 pour 15 300 €. Cette inscription trouve son équivalence en dépenses au budget général sur l'article 6521.

2. Détails de la Section d'investissement

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
	BP	BP	BP	BP	BP	BP
Investissements Recettes	1 474 000	3 454 323	2 635 656	1 587 639	0	255 000
Subventions d'investissement reçues	1 474 000	3 294 323	2 241 576	1 327 639		
Cession		160 000	394 080	260 000		255 000
Investissements Dépenses	1 575 000	1 015 000	140 000	212 001	395 000	80 000
Immobilisations propres	1 575 000	1 015 000	140 000	212 001	395 000	80 000
dont immobilisations incorporelles (frais d'études)	45 000	1 000	20 000	20 000		
dont immobilisations corporelles	670 000	925 000	120 000	192 001	395 000	80 000
dont travaux en cours	860 000	89 000	0	0		0
Chapitre 16 - Annuité en capital	59 000	56 990	67 000	61 950	61 195	61 950

Les dépenses d'équipement portent essentiellement sur de la voirie (80 K€).

III. Budget annexe « Centre Aquatique »

1. Section de fonctionnement - Vision globale

Pour son troisième exercice et pour une année pleine, le budget annexe « Centre Aquatique » porte en section de fonctionnement les dépenses nécessaires à l'exploitation du bâtiment que cela soit d'un point de vue activité avec le suivi de la délégation de service public mais également d'un point de vue technique avec les dépenses liées au marché global de performance (fluides, maintenance...). Les premières dépenses liées à la fiscalité locales sont également prévues pour ce budget 2021.

De même, il est prévu 68 458 € au chapitre 66 « charges financières » pour régler l'annuité de l'emprunt contracté en 2018 pour ce budget.

	2019	2020	2021
FONCTIONNEMENT	BP	BP	BP
Chapitre 011 - Charges à caractère générale	757 885	873 000	933 000
Chapitre 65 -Autres charges de gestion courante		460 416	0
Chapitre 67 -Dépenses exceptionnelles		770 000	616 146
Total Dépenses de gestion	757 885	2 103 416	1 549 146
Chapitre 66 - Dépenses financières dont intérêts de la dette	80 000	71 500	68 458
Total Dépenses de fonctionnement	837 885	2 174 916	1 617 604

Des recettes réelles de fonctionnement sont prévues au budget à hauteur de 418 K€. Si on ajoute à ces recettes les opérations d'ordre prévues, alors la participation du budget général au fonctionnement de ce budget s'élève 1.256 M€ pour 2021.

Cette inscription trouve son équivalence en dépenses au budget général sur l'article 6521.

2. Détails de la Section d'investissement

	BP	BP	BP
Investissements Recettes	11 653 000	4 796 796	0
Subventions d'investissement reçues hors subv BG	11 653 000	4 796 796	0
Investissements Dépenses	20 030 000	1 947 192	1 368 764
Immobilisations propres	20 030 000	1 947 192	1 368 764
dont immobilisations incorporelles (frais d'études)	0	0	0
dont immobilisations corporelles	30 000	30 000	34 000
dont travaux en cours	20 000 000	1 917 192	1 334 764

Conformément à l'autorisation de programme votée, le budget annexe prévoit pour 2021 l'inscription de 1.33 M€ de dépenses d'équipement afin de permettre le règlement du solde des travaux.

Il est également inscrit 250 K€ pour régler l'annuité en capital de la dette.

Pour assurer l'équilibre du budget, une subvention du budget général a été inscrite à hauteur de 1.562 M€.